

Exposition pédopornographique au Palais de Tokyo : Stop au Porno ira devant le Conseil d'Etat!

Article rédigé par Stop au Porno, le 03 avril 2023

Source [Stop au Porno] : L'appareil judiciaire a donné raison au Palais de Tokyo, qui exhibe depuis plus d'un mois une image abjecte sur laquelle on peut soupçonner très fortement qu'un adulte viole un enfant. S'en tenant à la version vaseuse de l'artiste qui dit évoquer la guerre en Ukraine, le tribunal place l'intention de l'artiste au-delà du bien commun et de la dignité de l'enfant.

Notre requête n'a pas produit l'effet escompté et l'œuvre est maintenue, mais il y a pire. En effet, en se prononçant ainsi le tribunal administratif de Paris envoie un signal fort aux pédo-détraqués et aux pornocrates. En France, on défend le commerce pédocriminel et l'on méprise le droit des enfants à la dignité.

Conformément à nos engagements initiaux et à la mission poursuivie par notre association, nous vous annonçons aujourd'hui que Stop Au Porno poursuivra son combat devant le Conseil d'Etat contre l'exposition de Miriam Cahn pour que :

- -l'œuvre la plus polémique soit retirée
- -l'exposition soit interdite aux mineurs

Nos avocats plaideront prochainement pour faire valoir les droits de l'enfance et ainsi empêcher toute forme de pédopornographie au sein du Palais de Tokyo.

Ces démarches juridiques ont un coût : c'est pourquoi <u>nous en appelons à votre générosité</u>. Nous comptons sur votre soutien pour continuer cette bataille vitale pour la défense des enfants et la défense du bien commun.

Par avance, un grand merci à vous pour votre contribution.

Très cordialement,

François Billot de Lochner

Président de Stop au Porno

03/04/2023 01:00